

quand on la surprend, qu'est-ce donc quand elle veut surprendre son monde !

— Tiens, tu es un méchant. Mais il faut absolument que tu viennes avec moi. Voyons, ne fais pas l'ours. C'est bien assez que tu sois resté sur la grève comme si tu avais eu peur des coups de fusil.

— Laisse donc, je me tenais à une distance respectueuse pour tout voir... et ne rien entendre. Je serais curieux de savoir ce qu'ils se sont dit le capitaine et le major. J'ai entendu par ci par là des mots longs comme d'ici à demain...

— Voyons, mon bon Charles, pour ne pas me faire de peine, viens avec moi.

— Mais tu es folle ! Une visite à cette heure-ci chez des gens que je connais à peine !

— En voilà des cérémonies ! N'as-tu pas dit toi-même que Clorinde était en grande toilette ? viens donc ! et en disant cela, Louise prenait son frère par le bras et l'entraînait sans trop de résistance de sa part ; car on pouvait les voir de chez M. Wagnaër, et il n'aimait pas à paraître trop sauvage.

La plupart des miliciens profitant de l'invitation de leur major, s'étaient rendus à l'auberge voisine et il ne restait plus que le capitaine Martin, et quelques uns des plus anciens et des plus respectables habitants qui causaient avec M. Wagnaër. Clorinde vint au devant de Louise et l'embrassa, et sans attendre qu'elle lui présentât son frère elle échangea avec lui une cordiale poignée de main. M. Wagnaër de son côté fit un accueil charmant à son jeune voisin, et l'invita de suite à un déjeuner magnifiquement servi, qui se trouvait sans doute préparé par un effet de la surprise, comme tout le reste. M. Wagnaër retint aussi à déjeuner les habitants qui causaient avec lui.

Après le déjeuner qui se prolongea assez tard dans la matinée, Louise et Clorinde firent de la musique pendant quelque temps : puis Charles obtint un congé d'une heure seulement pour aller faire une toilette plus convenable, car il était invité à dîner. Les autres convives étaient le curé, Jules de Lamilletière, fils aîné du seigneur, et le notaire de la paroisse. Le repas fut des plus gais et arrosé d'excellent champagne... fabriqué à Jersey par un des compatriotes et correspondans du major. Après le dîner Louise et Clorinde exigèrent que Charles les accompagnât dans une excursion à cheval ; le jeune de Lamilletière fut aussi de la partie. Enfin après le thé, il fut question d'aller à un bal qui se donnait aux frais de M. Wagnaër, à l'auberge. Charles se défendit de son mieux de ce dernier divertissement qu'on lui imposait, mais il n'y eut pas moyen. Ce bal devait être si drôle, si amusant disaient les jeunes filles ; et puis Louise fut sur le point de pleurer ; ainsi, malgré qu'il eut bien hâte d'avoir avec sa mère l'explication qu'il méditait depuis si longtemps, notre héros fut obligé de céder.

Le bal fut en effet des plus divertissans. Jules de Lamilletière dansa avec Louise et Charles avec Clorinde. Les amours de Guillot le commis avec la fille vieille et laide d'un riche cultivateur, égayèrent surtout les deux jeunes couples. Ce ne fut qu'assez tard dans la nuit que Charles et Louise rentrèrent à la maison.

Madame Guérin avait veillé pour les attendre, et après s'être fait conter tout ce qui s'était passé et comme quoi Clorinde n'avait pas voulu permettre à Louise de s'absenter, et avait pris soin de sa toilette, qu'il lui avait fallu faire à plusieurs reprises, elle dit à Charles : mon pauvre enfant il est bien tard et tu dois avoir un grand besoin de repos. Après un voyage comme celui que tu as

fait, avoir passé une journée pareille ! J'avais pourtant des choses bien sérieuses à te dire : je voulais avoir une longue conversation avec toi ; mais ça sera pour demain. Il faut mon pauvre enfant que tu t'occupes d'affaires importantes, car vois-tu maintenant il n'y a plus que sur toi que nous comptons. Tu es l'espoir de la famille. Ainsi, après t'être bien amusé aujourd'hui, demain matin, tu viendras entendre la messe avec moi et ensuite nous parlerons d'affaires.

Charles pâlit à ce discours. Sa mère avait-elle su d'avance ce qu'il avait à lui dire ? Quelles étaient ces grandes affaires dont elle voulait l'entretenir ? Il était pour le moins bien étrange qu'elle lui offrit ainsi l'occasion d'une explication qu'il désirait si fort. Toutefois, comme il la redoutait presque autant qu'il la désirait, il ne fut pas fâché de la voir ajournée au jour suivant, et las des fatigues de la veillée, et des plaisirs du jour, il s'en fut dormir, la tête pleine de projets, de craintes et d'espérances pour le lendemain.

VI. — L'ESPOIR DE LA FAMILLE.

Chez nos voisins des Etats-Unis l'autorité paternelle se réduit maintenant à peu de chose. L'individualisme a remplacé l'esprit de famille. Chaque citoyen, satisfait d'avoir assuré à ses enfans le plus profitable de tous les héritages : une bonne instruction pratique, qui peut faire de chacun d'eux, soit un cultivateur éclairé, soit un manufacturier inventif, leur abandonne le soin de se frayer eux-mêmes un chemin dans le monde, s'occupe peu de leur laisser une fortune à partager entr'eux et risque sans scrupule dans la spéculation la plus hasardeuse tout leur patrimoine. L'enfant de son côté choisit de bonne heure l'état qui lui convient, va où il veut, souvent au bout du monde, en revient quand il le peut, se marie quand il le veut, et comme il lui plaît ; et quelque chose qu'il fasse il lui vient rarement à l'idée de prendre l'avis de ses parens. Ils n'ont rien à voir dans ses affaires, et ce n'est que juste : on ne s'affranchit d'un devoir qu'en renonçant à un droit.

Quoique chez nous les mœurs intimes, les choses du foyer domestique, se modifient de jour en jour au contact des institutions libérales, l'absolutisme des parens, surtout dans les familles riches, se ressent encore beaucoup de l'ancien régime. Nous ne prétendons pas dire que l'autorité paternelle s'y montre dure et inexorable ; mais elle a assurément une large part d'influence sur les actes les plus importants de la vie : le choix d'un état, et celui d'une épouse. Les meilleurs parens par leurs instances et leurs jarmes violentent quelquefois des décisions qui devraient être libres par cela même qu'elles sont irrévocables.

Il n'est même pas rare de voir cette influence exercée par la mère, à l'exclusion du père, et de grands garçons très capables de penser par eux-mêmes adopter avec une soumission sans doute bien louable, la manière de voir plus ou moins éclairée de leurs mamans, sur leur propre avenir. Il en résulte quelquefois que celui qui aurait fait avec beaucoup de peine un bon commis, devient un notaire ou un avocat, et que celui qui montre toutes les inclinations d'un mousquetaire, revêt l'habit ecclésiastique. Ce sont là de petits écarts de l'imagination maternelle, qui au demeurant sait d'ordinaire gouverner avec assez de bon sens toute la famille, à commencer par le chef de la communauté.

Pour ce qui est de madame Guérin, rien n'était plus légitime que l'influence qu'elle exerçait sur Charles. Par la supériorité de